

Procès boomerang

Face à une actualité toujours très dense, tragique en plusieurs pays, nous hésitions à éditorialiser sur ce qui nous a absorbés en ce début d'année : le procès pour « offense à chef d'État » intenté par Denis Sassou-Nguesso, Omar Bongo et Idriss Déby à l'auteur et l'éditeur de *Noir silence* (François-Xavier Verschave, président de Survie, et Laurent Beccaria, gérant des Éditions des arènes), tenu les 28 février, 6 et 7 mars.

Mais après tout, le 24 février, bon nombre de nos lecteurs ont bravé le froid, la neige parfois, pour nous soutenir. 3 500 personnes ont manifesté dans 12 villes de France (Paris, Lyon, Grenoble, Valence, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Laval, Lille, Nancy, Strasbourg). Avec un slogan de saison : « Françafrique, bas les masques ». C'est, depuis des décennies, la plus grande mobilisation contre le néocolonialisme français en Afrique. Les médias évidemment, à de rares exceptions près, la couvrirent d'un "noir silence".

À Dakar, une conférence de presse de soutien, coorganisée par ATTAC, les ONG sénégalaises (CONGAD et RADDHO), des exilés tchadiens (GRAT) et les Verts, a été répercutée par les plus grands médias du pays... Ajoutons l'appui de centaines de personnalités, et 15 000 citoyens pétitionnaires, français et africains.

On promettait le procès, non de l'auteur, mais des plaignants, et de la Françafrique en général. Ce fut bien entendu le cas, au long de trois journées émouvantes et passionnantes. Inracontables. Heureusement, le procès a été sténographié. Il sera publié en version intégrale début mai (*Noir procès*, Les arènes). Près de 10 000 exemplaires ont déjà été demandés par les libraires. *Noir silence* franchit le cap des 30 000 : manifestement, une demande d'information sur le sujet est en train de contourner le cercle des spécialistes et initiés.

Pour la défense sont venus témoigner les journalistes Henrik Lindell, Pius Njawe, Jean-François Dupaquier, Laurence Dequay et Claude Angeli, l'écrivain Mongo Béti, le professeur Jean-François Médard, le père spiritain suisse Lucien Favre, André Barthélémy, président d'Agir ensemble pour les droits de l'homme, Jean-Arnold de Clermont, président de la Fédération protestante de France, les députés Marie-Hélène Aubert et Noël Mamère.

Les plaignants ne cessaient de demander de quoi l'auteur se mêlait, du haut de son "ignorance". Daniel Um Nyobé, fils de Ruben, le grand leader indépendantiste camerounais, a conclu son intervention sur cet hommage inoubliable : « *C'est un Africain* ».

Les témoins congolais et tchadiens ont surmonté les menaces, sur eux-mêmes et leurs familles. Patrice Yengo, Benjamin Toungamani et Dobian Assingar, figures éminentes de la société civile, Georges Kimbembe, prêtre, le député Ngarléjy Yorongar, qui fut torturé et embastillé, Koti Yacoub Hisseine, frère d'un leader tchadien assassiné, Antoine Bangui, démocrate historique, sont venus décrire les forfaits et les crimes contre l'humanité de Denis Sassou-Nguesso et Idriss Déby.

Un membre de la garde rapprochée de ce dernier, le capitaine Ibrahim, a dit sobrement ce qu'il avait vu, les horreurs dans lesquelles il avait été entraîné.

Hassan Fadoul, coordonnateur d'un énorme trafic de fausse monnaie pour le compte du président tchadien, s'est présenté à la barre pour le raconter. Il en a été empêché par une astuce de procédure de M^e Vergès, mais son témoignage a été lu lors des plaidoiries. La criminalité économique et politique massive, continue, des trois dictateurs plaignants a été étalée. Elle est désormais patente, décrédibilisant un peu plus leurs régimes. Leurs avocats s'en sont montré dignes.

Vestales de la Françafrique, les journalistes spécialisés du *Monde* et de *Libération* ont largement épousé leurs "réquisitoires"¹. Le procureur, lui, avouant avoir appris bien des choses dans *Noir silence*, a concédé la bonne foi et ouvert la voie à la relaxe. Nos quatre avocats ont été magnifiques. Vincent Toledano, Francis N'Thepe, venu spécialement du Cameroun, Antoine Comte et William Bourdon ont étreint une salle bondée. Inrésumable. La liste des "médaillés" de l'« offense à chef d'État étranger » a été rappelée : Mussolini, Hitler, Duvalier... Le sort des témoins africains a été évoqué. Après une condamnation, les traitera-t-on de "faux-témoins" ?

Le régime algérien, se référant à la législation française, veut instaurer de lourdes peines pour les offenses au Président. En France, une proposition de loi déposée le 12 mars par le sénateur Michel Dreyfus-Schmidt vise à abroger l'offense à chef d'État étranger. La 17^e chambre du Tribunal de Paris prononcera-t-elle la dernière condamnation pour ce grief ?

Jugement le 25 avril.

1. Le *Figaro* fut bien plus objectif, de même que *Le Canard enchaîné*. D'excellents comptes-rendus ont été publiés dans *Ouest-France*, *L'Humanité*, *Témoignage chrétien*, *Réforme*, *Lyon-Capitale*, *Le Messenger* (Douala), etc. Le plus étoffé a été rédigé en deux parties par Bernard Langlois, dans son *Bloc-notes de Politis* (08 et 15/03/2001).

SALVES

Coopération frauduleuse

Le régime d'Idriss Déby a été installé fin 1990 par la France, son armée et ses services secrets, sur fond d'enjeu pétrolier. Il s'est depuis signalé par la systématisation de la terreur, la banalisation de la torture et du viol, la répétition des nettoyages et massacres ethniques – des crimes contre l'humanité. Les exactions de sa garde présidentielle clanique restent toujours impunies.

Les tueries de rebelles ralliés font sans cesse ressurgir de nouvelles rébellions, renaître des guerres civiles ruineuses. Celle dirigée au nord du pays par l'ancien ministre Togoïmi est la plus menaçante.

Le "seigneur de la guerre" Déby entend bien cependant accaparer, au Sud, la part tchadienne de la rente du pétrole, bientôt en exploitation grâce à la construction, très controversée, d'un long pipeline.

Sous la pression des États-Unis et de leur lobby pétrolier, de la France et des entreprises françafricaines (principales bénéficiaires du chantier de l'oléoduc), la Banque mondiale a cautionné ce projet – malgré les risques écologiques et la criminalité compulsive du régime.

Bouygues, Bolloré et les autres adjudicataires français du pipeline, y compris les sociétés de mercenariat chargées de sa sécurité, font pression sur les responsables politiques parisiens pour "normaliser" la situation. Confiance d'un initié : le chantier regorge de surfacturations, qui préfinanceraient l'élection présidentielle française de 2002...

Sont occultés dans ce contexte, non seulement les crimes de sang du clan Déby, mais le pillage multiforme de l'État et de l'économie, ainsi que les énormes trafics de fausse monnaie pilotés depuis le palais présidentiel. Tout cela a été amplement étayé et documenté par le dossier que nous avons versé au procès de *Noir silence* et les témoignages produits à l'audience du 6 mars : le régime Déby est littéralement insoutenable.

Pourtant, le ministre de la Coopération Charles Josselin a annoncé début février une aide financière française à l'élection présidentielle du 20 mai, programmée pour renoueler le bail quinquennal du dictateur tchadien.

Nous avons exposé en 1996, dans un *Dossier noir*¹, les innombrables mécanismes frauduleux qui ont transformé en mascarade le précédent scrutin présidentiel tchadien. L'ouvrage soulignait en particulier l'implication française dans le principal trucage : la centralisation informatique faussée des résultats.

Un cas exemplaire du fonctionnement "en iceberg" de la Françafrique : la face émergée, immaculée, légale des relations franco-africaines prétend financer l'avènement de la démocratie dans les anciennes colonies françaises en fournissant bulletins de vote et urnes transparentes ; les réseaux immergés, délinquants, organisent ou couvrent la perpétuation d'un système criminel, avec la "coopération" de spécialistes de la fraude électorale – issus pour certains de la mairie de Paris.

Le minimum de règles du jeu qui aurait pu empêcher en 2001 la reconstitution de la fraude de 1996 a été refusé par Idriss Déby. Dans ces conditions, l'aide financière française apparaît comme un soutien à la relégitimation de l'une des pires dictatures africaines : une caricature du dévoiement de l'aide publique au développement.

Contre cette forfaiture, nous lançons une campagne de cartes postales au Président français, au Premier ministre et aux députés².

1. Agir ici et Survie, *Tchad, Niger. Escroqueries à la démocratie*, L'Harmattan.

2. ☒ (0)1 43 27 03 25. Un document synthétique a été rédigé à cette occasion, détaillant le caractère criminel du régime et résumant les méthodes de fraude utilisées en 1996.

L'ire de Dos Santos

Le 26 février, le président **angolais** a reçu les lettres de créance des ambassadeurs de France, du Portugal et d'Italie. Le Français, Alain Richard (homonyme du ministre de la Défense), a essuyé l'orage : « *Des agents de l'État français favorisent des campagnes d'intoxication et de diffamation [...]. La raison d'État doit être au-dessus des émotions. [...] L'amitié ressemble à un arbre. Si on ne l'arrose pas régulièrement, elle sèche* ».

L'égalité est ainsi posée entre "arrosage" et "raison d'État". Mais de quel État s'agit-il quand il est à ce point privatisé, que le budget s'identifie à la cassette présidentielle ?

« *Le gouvernement français doit prendre l'initiative, avec des gestes concrets, pour faire plus pour l'amitié et la coopération entre nos deux peuples* », poursuit Dos Santos.

Pierre Falcone, au moins, avait des « *gestes concrets* » : il « *a traité d'affaires sensibles qui avaient le consentement des autorités françaises. [...] Grâce à [son] appui, la démocratie et l'État de droit ont été préservés en Angola, des millions de personnes ont été sauvées du génocide qui se préparait* ». (Le clan au pouvoir, en effet, interprète comme une menace de « *génocide* » à son encontre tout ce qui échapperait à la logique du bakchich et du jusqu'aboutisme militaire).

Mais Falcone est en prison pour un ensemble de transactions présumées frauduleuses, et la procédure des juges d'instruction a été largement validée.

Commentaire de Charles Pasqua, lui-même cerné par les ennuis de ses trop généreux amis : « *Aucun chef d'État africain ne croira que le gouvernement français ou le président de la République ne sont pas capables de dire à des juges français qu'ils vont trop loin* ». (*Le Parisien*, 01/03/2001)

Stephen Smith commente le commentaire dans *Le Monde* (16/03/2001) : « *Abstraction faite de l'homme politique, de ses motivations et de ses calculs, il est difficile de contester la véracité factuelle de cette mise en garde. [...] Quant à savoir si la France se verra ravir ses positions pétrolières en Angola, tout dépend de la réponse à une question qui dépasse son influence : à partir de combien de barils par jour un pays producteur de pétrole n'est-il plus astreint au respect de la légalité internationale ? Il y a une réponse, américaine, pour l'Arabie saoudite. Il y en aura, peut-être, une autre pour l'Angola* ».

Dans le bloc 17 détenu à 40 % par TotalFinaElf, les seuls champs Girassol et Dalia devraient bientôt produire 440 000 barils par jour, soit 26 millions de tonnes par an.

Odile Biyidi, épouse de Mongo Béti, nous a adressé sur ce sujet un texte limpide :

« La phrase de Pasqua appelle un commentaire simple : "le chef d'un État de non-droit ne pourra jamais comprendre ce que c'est qu'un État de droit". [...] "Cedant arma togae", c'est-à-dire "La loi doit l'emporter sur la force", disait déjà Cicéron à Rome. [...] Pasqua a une conception de la politique inverse et très limitée, celle d'un chef de bande : tout est permis à celui qui a la force de se mettre au dessus des lois. [...]

Pourquoi Dos Santos, ce nouveau héros de la Françafrique, est-il, comme Pasqua, si furieux contre les juges français ? Parce qu'avec Elf, c'était vraiment le rêve. Tout est secret. Si une autre compagnie présentait ces avantages, il n'aurait pas besoin de se fâcher, il choisirait, il aurait déjà choisi. Ses menaces ne traduisent que le regret des facilités perdues.

Il ne s'agit donc pas des intérêts de la France, ni de ceux de l'Angola, mais des intérêts [...] de groupuscules qui se donnent des sensations de puissances en s'imaginant ou en prétendant que le sort des États dépend de leurs obscures magouilles [...].

Rassurons-nous, il y a à la surface du globe des tas de producteurs de pétrole qui n'ont qu'un souci : le vendre ».

Stratégies de rechange

Les tensions franco-angolaises n'ont sans doute pas qu'une origine vertueuse, ou judiciaire. Dos Santos est furieux de ce que Paris ait freiné, lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU du 22 février, l'adoption de sanctions contre des pays comme le **Burkina** ou le **Togo**. Il est désormais prouvé que ces alliés de la rébellion Unita facilitent son réarmement (cf. *À fleur de presse*).

Comparé et Eyadema étant dans le premier cercle de la Françafrique, il est clair que celle-ci gardait deux fers au feu. Et qu'elle les garde encore. Le bâton à côté de l'arrosoir.

Dans le même sens, Paris adresse quelques signes de moindre froideur envers **Kigali**, ennemi de l'**Angola** au Congo-K. *Libération* publie même un interview de Paul Kagame !

Il y a six mois dans *Le Vrai Papier Journal* (cf. *Billets* n° 86), le très branché Pierre Péan annonçait que le juge Bruguière pourrait « *délivrer d'ici six mois un mandat d'arrêt international contre Paul Kagame en personne* », pour avoir causé le génocide en donnant l'ordre d'abattre l'avion du président Habyarimana... « *Le juge Bruguière est le seul capable de changer la morale de l'histoire* ».

Que fait Pierre Péan six mois plus tard ? Il sort un ouvrage sur l'attentat contre le DC10 d'UTA, *Manipulations africaines* (Plon), accablant pour le juge Bruguière – en charge de cette affaire : au mieux, celui-ci se serait laissé bernier ; au pire, il aurait été l'un des manipulateurs. Victime de la manipulation : le colonel Kadhafi, présenté comme l'instigateur de l'attentat à la suite d'un grossier trucage américain – masquant un énième épisode du chantage iranien (cf. *Lire, Affaires atomiques*). « *L'Élysée prépare le retour de TotalFinaElf en Libye* », en déduit Pierre Bigras dans *L'Observatoire de l'Afrique centrale* (08/03/2001). Une alternative au pétrole angolais ?

Évasions

En 1997, Falcone et **Gaydamak** proposent de racheter pour 1,5 milliard de dollars la dette de 5 milliards de l'**Angola** envers la Russie. Avec tout son pétrole, l'Angola est loin d'être insolvable. La nomenclatura russe a dû se faire payer très cher ce cadeau colossal.

De son côté, l'Angola a commencé à payer sa dette réduite, par tranches de 40 millions \$: déjà 1 milliard \$ (7 milliards FF). Or cet argent n'est jamais arrivé à Moscou. Il s'est volatilisé dans les tuyauteries financières mises en place à partir de la Suisse par Gaydamak, Falcone et leurs amis... (*Canard enchaîné*, 14/03/2001).

Peut-on dès lors s'étonner que Gaydamak se flatte d'avoir multiplié « *de façon importante ses revenus tous les ans* » ? (*Libération*, 06/03/2001).

Plusieurs fois remis, le **procès** en diffamation intenté par ce multimilliardaire contre l'auteur et l'éditeur de *Noir silence* est fixé au 5 juin. Les accusés seront présents. Le plaignant continuera-t-il de fuir la justice française ?

Dialogue en trompe l'œil

Détruit par le deal géopolitique franco-angolais, le **Congo-Brazza** n'est pas prêt de se relever politiquement. Les bailleurs internationaux font mine de conditionner leur aide à un « dialogue national sans exclusive », sous la houlette du gendre de Sassou, Omar Bongo. Sassou a fait mine de l'organiser, le 17 mars, en excluant les protagonistes majeurs.

Moyennant quoi, il signera le 14 avril une « Convention nationale pour la paix et la reconstruction », et il pourra continuer à écraser le Congo, avec l'appui des troupes d'occupation angolaises. Sur cette situation politique ardue, on peut lire l'excellent *Paix – Dialogue et Réconciliation au Congo-Brazzaville*, du CEPC (Comité Europe pour la paix et la démocratie au Congo).

Défausses au Congo-K

Que ce soit dans les retraits des belligérants, l'organisation du « dialogue national » ou la nouvelle configuration du pouvoir à Kinshasa, le poker menteur prime encore dans l'ex-Zaire. Homme-clef de la succession de Laurent-Désiré Kabila, le colonel Eddy Kapend y avait joué un rôle très trouble, exécutant aussitôt le meurtrier présumé.

Il a été arrêté depuis. Dommage pour la Françafrique, qui l'avait semble-t-il "cadeauté" à l'occasion d'un séjour hospitalier dans l'Hexagone. Cela pourrait expliquer, selon Colette Braeckman (*Le Soir*, 02/03/2001), que « *d'honorables sources françaises imputent aux seuls kadogos [les jeunes soldats kivutiens de la garde de Kabila] la responsabilité de l'assassinat du président* », masquant ainsi celle de Kapend. Cette « honorable » version nous avait été servie sur deux pleines pages du *Monde* (10/02/2001) – qui depuis a rectifié le tir.

Des règlements de comptes accompagnent cette succession contrariée, dont l'élimination de 11 Libanais, accusés de complicité. La lutte pour le pouvoir n'est pas finie : les Katangais proches de Kapend et du général Yav (autre homme fort incarcéré) n'entendent pas se laisser écarter.

Pendant ce temps, la paix n'avance pas, ou si peu, et le martyre de la population ruinée par la guerre se prolonge. Pour Colette Braeckman (*Le Soir*, 16/03/2001), qui dénonce le « *manque de sensibilité voire [...] l'hypocrisie des donateurs* », le chiffre de 1,7 million de victimes directes ou indirectes du conflit est « *une sous-estimation* ».

Elle accuse aussi les Ougandais d'avoir « *délibérément attisé les conflits ethniques [entre Hema et Lendu dans l'Ituri] pour apparaître comme des pacificateurs et dégager l'accès aux mines d'or* »¹.

Quant aux Rwandais, leur problème est de définir une stratégie de sortie du conflit. Même s'ils sont tentés de se satisfaire des bénéfices de leur occupation du Kivu et de Kisangani, le statu quo ne peut que dégénérer.

Il se peut toutefois que les pressions, diplomatiques et surtout financières sur l'ensemble des belligérants, ennemis ou alliés de la dynastie Kabila, deviennent moins incohérentes. Le travail de l'ONU sur le pillage des richesses congolaises peut y concourir.

1. La situation dans le territoire de Beni qu'ils contrôlent fait l'objet d'une enquête remarquable, *L'Ouganda sacrifie la population congolaise* (Asadho et Agir ensemble pour les droits de l'homme, 02/2001).

Eyadema piégé

Accusé par *Amnesty International* d'avoir fait exécuter extra-judiciairement plusieurs centaines de personnes, le dictateur prolongé Eyadema pensait s'en tirer en sollicitant une enquête complaisante de ses pairs de l'OUA – qu'il préside.

Patatras ! Dans son rapport publié le 22 février, la commission d'enquête conjointe ONU-OUA a confirmé la réalité de ce genre d'exactions, sans pouvoir chiffrer le nombre des victimes. L'un des trois enquêteurs intrépides n'est pas un inconnu : le Tchadien Mahamat Hassan Abakar a en effet dirigé l'enquête sur les crimes du régime Habré.

Le président **togolais** a bien tenté le 2 mars, lors du sommet africain de Syrte, de liquer ses collègues contre l'interventionnisme des ONG. Un long débat s'en est suivi. Le Tchadien Déby et l'Algérien Bouteflika ont, sans surprise, abondé dans le sens d'Eyadema. Mais le Sénégalais Wade et le Nigérien Obasanjo (deux présidents démocratiquement élus) ont dissuadé l'OUA de suivre son président.

Un camouflet pour le dinosaure togolais – conseillé par M^e Jacques Vergès –, mais aussi pour Jacques Chirac, qui avait qualifié de « *manipulation* » le rapport d'Amnesty.

Incompétents

La Cour de cassation de Dakar a raté son entrée dans l'histoire. Elle a déclaré irrecevables les plaintes pour « complicité d'actes de tortures » contre l'ex-dictateur tchadien Hissène **Habré**, exilé au **Sénégal** – dont le "règne" fit 40 000 morts.

La Cour s'est soumise aux pressions politiques : l'avocat d'Habré est un conseiller du président Wade. Elle a trouvé un prétexte affligeant à sa déclaration d'incompétence : certes, le Sénégal a ratifié la convention internationale contre la torture. Mais il aurait "oublié" de l'adapter à son droit national. Une autre plainte attend Habré en Belgique. Le Sénégal acceptera-t-il de l'extrader ?

Bourreaux

L'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) de la région **camerounaise** du Littoral, estime à plus de mille personnes les victimes du Commandement opérationnel de Douala – une brigade antigang qui a viré aux escadrons de la mort. La disparition de 9 jeunes gens fin février (les 9 de Bepanda) – exécutés et incinérés à l'acide, selon l'ACAT – a soulevé une émotion considérable. *Amnesty*, la FIDH et l'ONU demandent des comptes au régime Biya.

Se confirme ainsi et s'amplifie le phénomène que nous avons dénoncé à l'occasion du Sommet franco-africain de Yaoundé (*Billets* n° 89). *Le Messenger* enquête courageusement sur les sites d'exécutions.

Jeux sans hasard

Je m'appelle Robert Feliciaggi. J'adore les paris, les jeux et casinos. J'ai un coup de foudre pour Annemasse, à la frontière suisse. J'obtiens l'accord de son maire, on le comprend, pour y ouvrir un casino.

Mais il me manque l'essentiel : les agréments du ministre de l'Intérieur. Par chance, c'est un ami : Charles **Pasqua**. Il me donne sans problème les licences. La valeur du casino passe de 5 à 100 millions. Je le revends dans les 3 mois.

Mais l'amitié, ça s'arrose, comme dirait l'ami Dos Santos (car je suis l'ami de bien des chefs d'État africains, vu que je m'y connais dans les multiplicateurs financiers). Il serait bien anormal que je refuse une dizaine de millions à mon ami Pasqua engagé dans une rude campagne électorale. Y'a que ces puritains de juges à y voir malice !

Bons points

– Toutes les parties comoriennes (la junte militaire de Moroni, les dirigeants séparatistes d'Anjouan, l'opposition nationale et la société civile) ont signé le 17 février 2001 à Mohéli un « Accord cadre pour la réconciliation aux Comores ». Ce consensus institutionnel représente un progrès considérable. La France a refusé de signer parce que l'accord réaffirme le principe de l'unité de l'archipel – y compris **Mayotte**.

– Bravo à l'inventivité des juges ! Tout le monde pronostiquait l'annulation au moins provisoire de l'enquête des juges Courroye et Prévost-Desprez sur l'affaire **Falcone**-Gaydamak, faute d'un feu vert préalable du gouvernement (qui s'est rattrapé après coup), feu vert exigé par un décret de 1939. La chambre de l'instruction a observé que l'enquête avait été déclenchée par une plainte des services fiscaux. Lesquels, estime-t-elle, dépendent du gouvernement... ce qui valide l'action des juges. Le syndrome Al Capone.

On ne peut exclure dans cette subtilité un réflexe collectif bienvenu de la magistrature, traînée dans la boue par les avocats des prévenus et la famille Mitterrand.

– L'État **allemand** a porté plainte dans l'affaire Elf-Leuna (méga-commissions franco-allemandes).

– Les députés Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, président et rapporteur de la mission d'information sur la délinquance financière et le **blanchiment** des capitaux en Europe, poursuivent leur travail décapant. Leur rapport sur la **Suisse** vient d'être publié, sous un titre évocateur : *La lutte contre le blanchiment des capitaux en Suisse : un combat de façade* (Les arènes).

Les banques suisses, qui gèrent en toute discrétion un tiers de la fortune privée mondiale, hébergent les produits de la grande corruption et du pillage du Tiers-monde. Une loi vient en théorie sanctionner leur participation au blanchiment des capitaux, et la justice helvétique conteste l'immunité des fortunes dictatoriales.

Mais les banques ont contourné la difficulté en ouvrant des filiales dans des paradis fiscaux moins célèbres. Une enquête à lire, un travail parlementaire courageux. En attendant le prochain épisode...

– Les **viols** commis en Bosnie et l'esclavage sexuel ont pour la première fois été reconnus comme « **crimes contre l'humanité** » par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, qui a lourdement condamné trois de leurs auteurs, le 22 février (*Libération*, 23/02/2001).

De tels crimes sont imprescriptibles. Après ce qu'il a ordonné entre décembre 1998 et l'automne 1999, le putschiste congolais Denis Sassou Nguesso ne passera pas une retraite sereine.

– Le juge d'instruction antiterroriste Bruguière, qui se pose en combattant de la « *raison d'État* », s'était attaqué à un terroriste particulièrement subversif, le colonel de gendarmerie **Méchain**, l'expédiant à la prison de la Santé. Ce brillant officier avait eu l'audace de dénoncer les manifestations d'albanophobie, à la limite du racisme, d'une partie de ses collègues de l'armée de terre envoyés au Kosovo (cf. *Billets* n° 81). Son avocat, M^e Bourdon, l'avait sorti du trou. Il a trouvé six failles dans le dossier, qui a été cassé le 2 mars par la cour d'appel de Paris. *KO pour Bruguière*, titrait *Libération* du lendemain.

Fausses notes

– Le 1^{er} mars, le Conseil national pour les libertés en **Tunisie** devait réunir ses sympathisants : des dizaines de policiers les ont molestés. Le professeur Ben Khémis et la sociologue Khadija Chérif ont été hospitalisés. Le même jour, l'avocate Naziha Bou Dhib a été agressée en pleine rue. La Ligue tunisienne des droits de l'homme a été muselée.

Des personnalités jusque là modérées ont dénoncé le 18 mars la « *dérive sans précédent du régime* » et l'« *étouffement de la société civile, annonceur de tous les dangers* » (*Le Soir*, 03/03/2001 ; *Le Canard enchaîné*, 21/03/2001). Qu'en pensent les rivaux parisiens Delanoë et Séguin, tous deux amis du chef de cet État policier ?

– En fabriquant des **médicaments** génériques, le Brésil est parvenu à soigner gratuitement cent mille séropositifs. Il a économisé près de 3 milliards de FF en 4 ans. C'était intolérable : le 1^{er} février, Washington a entamé des poursuites contre le Brésil à l'OMC.

Le 5 mars s'est ouvert à Pretoria le procès intenté par l'Association des industries pharmaceutiques (PMA) contre le gouvernement sud-africain. Cette procédure bloque depuis 1997 une législation autorisant les importations de médicaments génériques, dans un pays qui compte plus de 4 millions de séropositifs.

La PMA compte parmi ses membres le groupe franco-allemand Aventis. Son chef de file, GlaxoSmithKline, a dégagé en 2000 un bénéfice de près de 60 milliards de FF (*Libération*, 05 et 19/03/2001). Plus que le PIB des 50 millions d'habitants du Congo-K – où l'on n'a donc pas fini de mourir du **sida**. Il y a comme un problème de régulation. Réveillons notre indignation, à l'instar des mouvements qui, tel *Act Up*, ont entrepris de déloger Ubu.

– L'un des héros du refus de la folie mondialisée, **José Bové**, a enchaîné ce mois de mars les condamnations, dont 3 mois fermes pour le démontage du McDo de Millau. Au même moment, on relâchait les leaders viticoles d'une manifestation qui a fait 12 millions FF de dégâts et molesté 12 gendarmes. Les classiques casseurs sont moins dérangeants que les démonteurs du système.

– Le Haut commissariat aux réfugiés a publié le 13 mars un bilan de la politique française en matière d'asile. Sévère. « *L'Ofpra* [Office français de protection des réfugiés et apatrides] *prend des décisions à la légère* », apportant aux dossiers des évaluations « de bas niveau » (Le Monde, 15/03/2001). Il faut dire que l'Ofpra est présidé par l'ancien ambassadeur au Soudan, Michel Raimbaud, qui fut l'intermittent panégyriste de l'un des pires régimes de la planète.

(Achévé le 25/03/2001)

ILS ONT DIT

Françafrique

« En 1993, ou fin 1992, j'ai rencontré Pierre Falcone, par un pur hasard, via un trader de cacao, Georges Keuzer ». (**Arcadi GAYDAMAK**, interview à *Libération* du 06/03/2001).

[Le pur hasard fait bien les choses. Jean-Christophe Mitterrand fréquentait goulûment Pierre Falcone. Georges Keuzer ne serait-il pas plutôt Georges Kentzler, un pilier de l'équipe de "Christophe" ? Quant à la date de 1992, elle paraît bien tardive].

« En 1995, [...] deux pilotes français tombent aux mains des Serbes. Je rencontre alors Marchiani qui m'a été recommandé par Falcone. Il se présente de la part du président de la République [*Jacques Chirac*]. [...] Je vais en Russie. Par des amis communs, je vois Barsoukov, l'ex-patron du KGB. [...] C'est moi qui ai payé tous les frais. Tout militaire français se souvient que la France a délivré les pilotes, et la France c'était moi ! ». (Idem).

[Heureusement qu'elle ne l'est pas tous les jours !].

« Paribas est la principale banque au monde pour les préfinancements pétroliers ». (Idem).

[L'une des activités les plus corruptrices de la planète. Cela suppose et génère beaucoup d'argent noir. Il se trouve qu'Auchi, longtemps le principal actionnaire de Paribas, est l'un des "sorcières" de la tambouille financière luxembourgeoise, cf. Lire, Révélation\$].

« Nous nous expliquons mal comment nos services ont pu laisser passer de tels flux financiers [*via Brenco-France, la société de Falcone et Gaydamak*] ». (**Un enquêteur de la Direction générale des impôts**, cité par *Le Canard enchaîné* du 21/03/2001).

[D'étranges milliards sont passés par Brenco-France. Les juges s'interrogent sur cette longue inhibition du fisc].

« Le régime angolais [...] va décider de passer dans le camp américain. Bien sûr, ce n'est pas le problème des juges ! Mais c'est le problème de la France. On a déjà failli perdre le Gabon. Il s'en est fallu d'un cheveu. On va perdre l'Angola ». (**Charles PASQUA**, interview au *Parisien* du 01/03/2001).

[« Failli perdre le Gabon » ? « D'un cheveu » ? Bongo ne nous l'avait pas dit].

« Nous faisons chaque année plusieurs dizaines d'opérations de ce type [*les deux virements de 14 et 45 millions à Christine Deviers-Joncour, via la filiale suisse d'Elf Rivunion*]. Il n'y avait aucune trace à Paris. [...] Je n'ai pas le souvenir une par une de ces opérations. Je mentirais si j'étais capable de me souvenir de 350 commissions ». (**Philippe HUSTACHE**, directeur financier d'Elf de 1985 à 1994, témoignant au procès Elf. Cité par *Libération* du 15/03/2001).

[350 commissions = 175 affaires Dumas, à 60 millions en moyenne].

« On gagne 1 million de dollars par jour grâce au pétrole, autant qu'on dépense pour la guerre ». (**Le général soudanais Mohammed YASSIN**, à *Christian Aid*).

[C'est dans ce "jeu" totalement nul que TotalFina Elf envisage de participer à l'exploitation de l'or noir soudanais].

« Nous, peuples africains victimes de la Françafrique, déclarons devant le monde et devant l'histoire ce qui suit :

Nous sommes plus qu'insatisfaits de la façon dont nos pays sont gouvernés. Malgré leurs immenses richesses, les populations ne cessent, depuis les indépendances, de s'enfoncer dans la pauvreté, l'insécurité et la corruption. Nos pays font partie aujourd'hui du groupe misérable dit des "pays pauvres et très endettés", parias de la mondialisation. Dans le même temps, nos dirigeants, eux, s'engraissent et amassent de scandaleuses fortunes personnelles.

Curieusement, l'indépendance qui est la condition du développement des peuples, est devenue chez nous synonyme de misère et de mal gouvernance.

La cause de ce paradoxe est à chercher dans la nature même de cette indépendance, à nous octroyée par un colonisateur réticent et fourbe. Ce fut une indépendance de façade, sans souveraineté, vidée de tout ce qui rend l'indépendance désirable par des traités inégaux, dits accords de coopération. En vertu de ces accords léonins, nos pays ont continué d'être gouvernés à partir de Paris, par le truchement de gouvernants locaux promus et protégés par l'ex-métropole, et chargés de maintenir loin du pouvoir les leaders patriotes sortis du peuple.

Cette situation ne peut durer. Aussi exigeons-nous :

- 1) L'abolition immédiate desdits accords, ou leur révision dans un sens qui tienne compte de l'intérêt de nos pays ;
- 2) Le démantèlement de toutes les bases militaires françaises dans nos pays ; [...]
- 5) Dorénavant, plus personne ne doit rester au pouvoir, de façon continue, pendant plus de dix ans [...] ; [...]
- 8) Les fonctions de chef de l'État, de gouvernement et de représentants du peuple sont incompatibles avec l'appartenance aux sectes secrètes étrangères ; [...]

(**Les représentants des sociétés civiles africaines réunis en contre-sommet des peuples**, à Yaoundé le 18/01/2001).

[Le régime Biya a assuré les opposants au sommet France-Afrique de toutes les tracasseries policières dont il est coutumier. Françafrique et liberté d'expression ne vont pas de pair. La déclaration ci-dessus ne nous est parvenue que tardivement. Nous nous devons de la citer malgré le décalage, en hommage à ceux qui résistent au rouleau compresseur de la "communication" françafricaine].

« Le projet de mémorial de Gorée [*un gigantesque complexe de 135 m de haut, d'un coût de 600 millions de FF*] couplé à celui de la route de l'esclave, constitue pour certaines multinationales occidentales un projet de marché aussi juteux que l'a été l'esclavage que ses promoteurs prétendent hypocritement commémorer ». (**Birame FALL**, président de Sauvegarde citoyenne sur le mémorial de Gorée, déclaration du 09/02/2001).

[Il semble, heureusement, que le président Wade n'y soit pas favorable].

« Beaucoup de journalistes français [*sont*] [...] des abeilles qui collectent le nectar et oublient d'en faire le miel ». (**Ernest BACKES**, Luxembourgeois, ancien financier international, coauteur de *Révélation\$*, Les arènes, 2001 – voir *Lire* –, p. 28).

[C'est sans doute pourquoi il nous a fallu créer Billets...].

Mercenaires

« Les compagnies pétrolières, minières et diamantifères soucieuses de mettre la main sur les ressources naturelles de grande valeur que recèlent plusieurs pays africains [sont les réels commanditaires des sociétés de mercenaires]. [...] [On assiste à] l'augmentation, en Afrique, en Amérique et en Europe, de la demande de mercenaires. [...] Les mercenaires ne sont pas seulement recrutés pour intervenir dans des conflits armés, mais aussi dans les réseaux de trafic de personnes, de stupéfiants ou d'armes, dans des attaques terroristes ou des règlements de comptes criminels, et même dans des crimes organisés ». (**Enrique Bernales BALLESTEROS**, rapporteur spécial. Rapport à l'ONU, cité par *Libération* du 23/03/2001).

[Le rapport s'attarde sur la situation au Congo-Kinshasa. Il confirme l'actualité de la campagne que nous avons lancée pour la ratification par la France de la Convention de l'ONU sur le mercenariat].

Crimes contre l'humanité

« Décidons par exemple que nos pays, ratifiant ensemble le statut de la Cour pénale internationale, provoqueront en 2002 son entrée en vigueur ». (**Jacques CHIRAC**, lors d'un colloque organisé le 20/03/2001, Journée internationale de la Francophonie, s'adressant à un ensemble de responsables francophones, hispanophones et lusophones).

[Aux invités de ce colloque, Jacques Chirac a proposé la création d'une alliance des « communautés linguistiques de langue latine ». Même si tout cela n'est pas dénué d'arrière-pensées – entre autres la rivalité entre droit latin et Common law –, on ne peut que se réjouir d'une telle émulation !].

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

La Lettre du Continent, France : "Affaires" africaines d'État ? 14/12/2000 : « Le recyclage de l'or noir des pays du Golfe de Guinée n'a pas fini de remplir les dossiers de la brigade financière. Surtout si les magistrats "croisent" les dossiers : ventes d'armes à l'Angola par Brengo International (dont Pierre Falcone est le patron), affaires Méry et "Sentier" chez M^e Allain Guilloux et trafic des vrais-faux dinars de Bahreïn ».

[Ce passage stimulant nous avait échappé. L'or noir remonte au Nord sous forme d'argent noir, selon des circuits parallèles dont le livre Révélation\$ (voir Lire) désigne l'une des chambres de compensation].

Le Soir (Bruxelles), document publié le 20/03/2001 : Lettre non datée entre les mains de la justice française, adressée par le marchand d'armes belge Jacques Monsieur à « A.T. » (André Tarallo) et « J.S. » (Jack Sigolet, adjoint de Tarallo).

Messieurs,

[...] Fin octobre 1997, le montant des factures impayées envers mon associé (A.I.) [Andrezj Izbedski, dirigeant de la société slovaque *Joy Slovakia*] et moi-même pour diverses livraisons et fournitures de services s'élevait à 14,8 millions US\$. [...] Il manque actuellement le [...] dernier règlement [qui] permettrait d'enterrer définitivement un dossier [de fourniture d'armements en 1997 au perdant de la guerre civile, le président Pascal Lissouba] que tout le monde souhaite enterrer au plus vite, d'autant plus qu'il semble maintenant intéresser quelques autorités françaises. Il se fait que par un concours de circonstances, je dispose d'un nombre important de documents vous concernant, et notamment :

- ordres d'achats d'armes et munitions pour compte de gouvernement Lissouba, certaines signées J.S., d'autres paraphées J.S., envoyées par fax du bureau d'ADFIN-GEN, de même que les instructions de paiement adressées à la FIBA .
- toutes les transactions ACHAT et REVENTE des avions ELF (contrats et factures) [une opération réputée miraculeuse] y compris les marchés (commissions), le split des marchés, leurs bénéficiaires et leurs paiements.
- toute l'exploitation des avions ELF, contrats (y compris des contrats d'entretien), factures, split des marchés (plus de 10 millions de dollars/an), leurs bénéficiaires et les ordres de paiement signés par J.S.
- détail de tous les vols gouvernementaux africains sur les avions d'ELF (à partir de 1991 jusqu'en 1997), facturés mais non comptabilisés chez ELF [une belle différence comptable]
- détail de tous les vols privés d'A.T. (une centaine) + date/heure de décollage, destination, nom des personnes à bord [!] + factures et modes de paiement (effectués par J.S.)
- affrètement d'un hélicoptère pour la campagne électorale au Gabon, financé par ELF pour 9 millions FS et retour vers J.S.
- affaire Aeroleasing. ELF achète 5 % du capital de Aeroleasing pour un montant de 10 millions FS, malgré un audit totalement défavorable [...]. Trois mois plus tard, Aeroleasing est mise en faillite. Afin de cacher l'implication d'ELF dans cette faillite, un dossier est monté de toutes pièces. L'investissement d'ELF est transformé en un prêt bancaire via la société off-shore "Cloé" (Cloé, comme le nom de la fille de Stéphane Valentini). Dossier monté par J.S. et Roger Aiello [...]
- un compte bancaire de J.S. auprès de la [...] CIBC. Les documents démontrent entre autres la réception de :
- les retours de financement par ELF de la campagne électorale de Bongo
- certains retours sur la vente des appareils FALCON appartenant à ELF
- les retours des commissions lors de la campagne militaire de Lissouba
- un retour lors de la prise de participation de ELF dans Aeroleasing
- tous les détails sur le circuit de livraison de pétrole et le circuit financier Sonangol Angola [société pétrolière publique] - Crossoil (J.S.) au compte Sonangol CCF (N° 280695) - Sonangol Londres - etc. [...]

[Non seulement ce Monsieur vend depuis deux décennies des armes iraniennes, livre le Qatar, les Croates, le Congo-B (Lissouba, puis Sassou), mais il n'hésite pas à pratiquer le chantage avec apparemment un stock d'informations "secret défense", capables si nécessaire de booster l'affaire Elf. Installé fin 1999 en Côte d'Ivoire, où il a obtenu deux passeports diplomatiques, il se dit aujourd'hui prisonnier en Iran (ou abrité ?).

Au vu de ce courrier, « J.S. » n'apparaît pas très "clair". Ni « A.T. », son patron, qui dénonce dans *Le Monde* (22/03/2001) la « confusion absolue » du dossier du Soir. Dans ce dossier passionnant, l'on voit apparaître au côté de Jacques Monsieur l'ex-commissaire de la DST Pierre-Yves Gilleron et un associé, Patrice Bourges, fils d'Yvon, ancien ministre gaulliste de la Défense et de la Coopération. Mais un passage, il est vrai, semble affaibli par une erreur – une confusion entre Sassou et Lissouba. Le genre d'erreur qu'A.T. ne fait pas...]

Témoignage chrétien, L'Afrique, un bon filon pour la France, 22/02/2001 (Henrik LINDELL) : « Quel que soit le domaine où l'on peut faire de l'argent en Afrique francophone, on tombe quasi systématiquement sur des industriels français qui tirent les ficelles.

Ce n'est pas un continent "assisté". D'après *La Lettre du Continent*, l'Afrique a reçu au total, entre 1989 et 1998, environ 140 milliards d'aide publique de la France, y compris les remises de dettes. Mais elle a rapporté 190 milliards de bénéficiaires aux entreprises françaises sur la même période. C'est un "jackpot pour la France" [...]. Aujourd'hui, les bénéficiaires augmentent encore [...]. Mais l'aide publique diminue, même au Gabon. Et si la croissance économique est bonne, elle conforte surtout les intérêts des classes dirigeantes. L'indicateur du développement humain, lui, continue sa descente aux enfers ».

[À cet article, dont nous ne reproduisons que la conclusion, H. Lindell a annexé un tableau fort instructif des pays où les entreprises françaises sont leaders ou parmi les leaders, dans le pétrole, l'eau et l'électricité, le bois, les transports, le tabac, les jeux et les gros travaux].

Croissance, Françafrique. *Le partage des dépouilles*, 03/2001 (Géraldine FAES) : « Il y a d'abord eu, en octobre 2000, l'avènement à la présidence de la république ivoirienne de l'opposant Laurent Gbagbo, [...] [puis] l'Angolagate, [...] [le] 21^e sommet France-Afrique de Yaoundé [...], l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Quatre mois d'une forte actualité africaine qui, à l'heure où la France officielle défend les mérites de sa "nouvelle politique" sur le continent, semble plutôt l'expression d'une infrangible continuité. Comme telle, cette politique a été critiquée par une brusque giclée d'analyses, de commentaires, d'indignations publiques et, plus généralement, dans le cadre d'une analyse véhémente des "réseaux", de la "Françafrique", des "trafiquants d'armes", des "intermédiaires véreux" et autres "circuits de corruption". [...]

Il faut commencer par clarifier des concepts employés à tort et à travers, qui finissent par brouiller l'analyse des faits. [...] Les journalistes Antoine Glaser et Stephen Smith, [...] auteurs de *Ces messieurs Afrique*, ont [...] démontré, en 1997, que les réseaux franco-africains se transformaient, inexorablement en lobbies. [...]

Inventé par le président ivoirien Houphouët-Boigny pour traduire la réalité d'un continent fusionnel, le terme [*"Françafrique"*] a été récupéré en 1994 par le militant associatif François-Xavier Verschave pour "désigner la face cachée, inavouable des relations franco-africaines" après l'indépendance des anciennes colonies d'Afrique noire. [...] Pour le président de Survie, il recouvre "quarante ans de pillage, de soutien aux dictatures, de guerres secrètes". Or, si l'on s'en tient à cette définition (ce que ne fait pas son auteur), le Rwanda, la République démocratique du Congo, le Liberia, la Sierra Leone et l'Angola ne font pas partie de la Françafrique. On trouve là, en effet, deux ex-colonies belges, un État indépendant sous tutelle américaine, une ex-possession britannique et un ancien territoire portugais. Les terrains d'action privilégiés des réseaux français se situeraient plutôt [*dans les ex-colonies françaises*] [...]. Pour éviter toute confusion et comprendre l'actualité du continent, il faut donc distinguer l'action officielle de la France en Afrique des manœuvres d'une Françafrique en voie de privatisation et des actions plus ou moins autonomes des lobbyistes français. [...]

Politiquement, la France officielle [...] martèle sa volonté de rompre avec les habitudes anciennes, d'en finir avec la pratique des réseaux, et son souhait de ne plus "s'immiscer dans les affaires internes des États". [...] La France se retire d'Afrique et la Françafrique, sa face sombre, disparaît avec elle ou, du moins, se privatise. On ne peut que s'en réjouir. Même si c'est pour aussitôt déplorer que la mondialisation fasse de l'Afrique, plus que jamais, une zone privilégiée pour des affairistes et des mafias ».

[L'opération d'escamotage continue, jusque dans l'organe des militants tiers-mondistes *Croissance*. Il faut d'abord détourner le regard. Voyez ce trublion et ses émules, brusques, gicleurs, indignés, véhéments, brouilleurs d'analyses, confus, infidèles à leurs propres définitions... La Françafrique et Noir silence exposent longuement comment une Françafrique agressive n'a cessé de vouloir étendre son hégémonie sur l'"Afrique latine", comment elle a soutenu les rebelles qui ont assailli deux petits États anglophones incrustés, le Liberia et la Sierra Leone. Mais le « militant » ne mérite pas d'être lu.

On omet par conséquent qu'il a longuement discuté la thèse Glaser-Smith de la « privatisation » de la Françafrique (*Noir silence*, p. 278-279), expliquant, d'après l'historien Braudel, qu'au-delà d'un certain niveau de puissance financière, public et privé sont inextricablement mêlés. Les diplomates et les agents des services secrets sont aux petits soins de TotalFinaElf privée, comme jadis d'Elf nationalisée. Jacques Chirac pèse de tout son poids pour placer Vivendi, Bouygues ou Suez dans les privatisations africaines. Les sociétés privées de mercenaires sont "sous contrôle". Etc. etc. Pourquoi recherche-t-on l'entregent d'un Jacques Attali, si ce n'est pour impliquer un peu plus l'État français ?

Court-circuitant cette argumentation « militante », les « journalistes » objectifs, sereins, pédagogiques, expliquent à satiété que « la Françafrique disparaît ». Il y a pourtant un mot de trop dans ce formidable exercice de style : la France officielle « martèle » la même thèse. Tiens ? La véhémence ne serait pas que d'un côté ? Les « journalistes » ont-ils pour fonction de commenter un propos officiel martelé ?

Aussi subtile que soit la manœuvre, son but est évident : les responsables politiques français ne sont désormais pour rien dans les malheurs de l'Afrique. Vive l'irresponsabilité ! Vive l'impunité ! Les pauvres Africains sont livrés à de méchantes mafias mondialisées. Certes. Mais toute la question est de savoir de quels appuis, complicités ou cautions politiques bénéficient ces mafias. Hors sujet !].

La Lettre du Continent, Traders de brut et de cash, 01/03/2001 : « Le trading du pétrole dans les pays du Golfe de Guinée s'opère, dans le plus grand secret, entre une poignée de "joueurs". Ces traders et leurs banquiers montent de vraies raffineries financières pour dégager du cash en dollars. [...]

Le plus puissant trader de la région est Glencore, créé à l'origine par Marc Rich, toujours lui-même actif sur le brut africain : il a notamment fourni des cargaisons de produits pétroliers au Congo-K, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. En Angola, Glencore a travaillé avec Paribas [...], pour notamment, préfinancer les achats d'armements de ZTS-Osos (Falcone/Gaydamak). Indirectement. Au Congo-B, Glencore a pour partenaire financier la Société générale. Sa plus belle opération a été le rachat, pour 200 millions \$, de la créance pétrolière d'Agip sur l'État congolais. En contrepartie, le trader va enlever, selon nos informations, 18 cargaisons de brut congolais jusqu'en juin 2003. L'autre trader de référence dans ce pays est Trafigura, créé par des anciens de Glencore comme Claude Dauphin et Alain de Turckheim ».

[Cet article de la lettre confidentielle dirigée par Antoine Glaser est très instructif. Dans la lignée de Marc Rich, l'homme aux marges fabuleuses qui "saigne" le pétrole russe, on assiste presque en direct à la prédation de l'or noir africain. Qui peut croire que les opérations pétrolières au Congo-B et au Cameroun peuvent se faire sans l'aval grassemment rémunéré de Denis Sassou-Nguesso et Paul Biya ? Qui peut imaginer que ces créatures de la Françafrique ne rétribuent pas leurs créateurs – dont un Sassou, par exemple, demeure si dépendant ? Dans ce contexte, comment penser que les Glencore, Société générale et autres Trafigura ne bénéficient pas d'un accès protégé ?

Quant au trading angolais, on nous rappelle opportunément qu'il s'est agi d'une affaire d'État, pétrole contre armements, traitée par deux amis du président Dos Santos et du ministre Charles Pasqua. Dans *Le Monde* du 16 mars, Stephen Smith – après avoir épinglé au passage « les pourfendeurs de la vingt-cinquième heure du néocolonialisme français, [...] de la "Françafrique" – », nous explique qu'il serait bien naïf de croire que la France peut opérer dans un pays comme l'Angola sans enfreindre la légalité internationale. Les sujets de l'article sont « Paris » et « la France », non les lobbies.

Disparue, la Françafrique ? Non. Son sort est lié à une conviction persistante : l'on ne peut pas traiter les États africains comme des États de droit, avec lesquels passer des contrats équitables].

Le Monde, La France éprise de l'Afrique, pour le meilleur et pour le pire, 02/03/2001 (Stephen SMITH) : « Voilà un africaniste qui vieillit bien ! [Jean de la Guévière, ancien journaliste au Monde, dont l'article recense le dernier ouvrage, *Les fous d'Afrique. Histoire d'une passion française, Seuil*]. Alors qu'une troncation historique – la "Françafrique" – réduit les liens entre l'ex-métropole et le continent

noir à un périmètre de turpitudes, terre nourricière d'affairistes, Jean de la Guérvivière offre au public l'histoire séculaire d'une passion. [...] Il met sa – grande culture africaine au service d'un credo optimiste : « [...] À l'excès de candeur chez les chantres de l'empire a répondu l'excès de suspicion chez les anticolonialistes. [...] L'Afrique fut et demeure inextricablement liée à l'histoire française. Pour le pire, quelquefois ; pour le meilleur souvent. » [...]

À moins d'abuser du fatalisme africain, il faut convenir que le colonialisme fut, aussi, une servitude volontaire. [...]

L'érotisme eut sa part, non négligeable, dans la passion pour l'Afrique. « Plus les Blancs progressèrent à l'intérieur du continent, plus sommaires furent leurs accouplements ». [...]

C'est la liberté d'un livre souverain, agréablement écrit, que d'ignorer les interdits, les œillères, le politiquement correct, à gauche comme à droite. [...] Jacques Foccart [...] est [...], en 1965, l'auteur de ces lignes : « De même que nous avons su dépasser la vieille haine franco-allemande, nous dépassons en Afrique le "colonialisme" par la volonté des deux parties de ne pas insister sur l'ombre qu'il comportait pour mettre en faveur sa lumière ». [...]

La bibliothèque des fous d'Afrique, ces derniers temps lugubrement crépusculaire, s'enrichit enfin d'un livre baignant dans la chaude lumière de la chute du jour ».

[Le nouveau spécialiste de l'Afrique au Monde nous propose, en commentant l'un de ses prédécesseurs, sa propre grille de lecture. Il faudrait citer cette recension en entier. Il en ressort que l'on doit s'attacher, avec Foccart pour référence, à l'aspect "globalement positif" de la colonisation. Le propos foccartien date de 1965. Deux ans plus tôt, il avait fait assassiner le président togolais Sylvanus Olympio. Deux ans plus tard, il lançait la Françafrique à l'assaut du pétrole nigérian, dans l'épouvantable conflit du Biafra. En 1971, il empêchait Pompidou de demander la grâce du leader indépendantiste camerounais Ernest Ouandié, qui sera exécuté – parachevant l'abominable répression de ce pays (entre 100 000 et 400 000 morts). En 1987, il manigance l'assassinat de Sankara. En 1994, il organise la réhabilitation de Mobutu. Etc.]

Il n'est pas possible d'éviter les turpitudes du néocolonialisme si l'on minimise les crimes inouïs du colonialisme. Le raisonnement tenu par les deux journalistes du Monde fait penser à celui de ces pères incestueux qui, devant les tribunaux, se défendent en déclarant : « Mais il y avait quand même de l'amour dans tout cela ». Bien sûr, l'esclave, l'opprimé, l'humilié ne se réduisent pas à des blocs de haine. La colonisation fut un viol. Invoquer le consentement à la servitude n'est pas plus acceptable que de s'attarder sur la "discipline" dans les cohortes de déportés.

L'article s'orne d'une photo idyllique montrant « Le capitaine Marchand liant amitié avec les chefs de tribus qu'il rencontre (1898) ». Au même moment, dans le même programme d'expansion coloniale, la colonne Voulet-Chanoine se comportait comme les hordes nazies en Russie.

Ce même 2 mars, Stephen Smith relatait dans Le Monde la première audience du procès pour « offense à chef d'État » : À Paris, le procès d'"une sorte de Tintin au Congo". Un compte-rendu en forme de règlement de comptes, à la remorque des arguments et énervements de Me Vergès].

Ventes d'armes

Le Nouvel Observateur, *Le tableau de chasse du juge Courroye*, 15/03/2001 (Airy ROUTIER) : « Dans l'entourage de Lionel Jospin, on se scandalise de cette opération [de perquisition] conduite contre un membre important du gouvernement [Hubert Védrine], deux jours avant le premier tour des municipales. De quoi le juge soupçonne-t-il Hubert Védrine ? D'être intervenu, en 1998, auprès de son collègue Dominique Strauss-Kahn, alors ministre des Finances, pour réduire la dette fiscale de Pierre Falcone, accusé de "trafic d'armes". [...] Selon l'hypothèse du juge, au cours d'un dîner organisé à son domicile en septembre 1998, Jacques Attali aurait mis en contact Hubert Védrine et l'avocat fiscaliste Allain Guilloux, qui défendait les intérêts de Falcone et de nombreux autres clients célèbres. [...] Un Post-it trouvé dans les bureaux parisiens de Pierre Falcone justifie ce soupçon : "AG a vu JA qui est très optimiste. Il faut qu'AG passe à l'échelon supérieur".

Selon les avocats des différentes parties en cause, il n'y a dans le dossier pas la moindre trace d'intervention de Védrine, ni a fortiori de transaction. Pourquoi alors ces mises en cause publiques ? [...] Courroye [a dit à Attali], en plaisantant : "Vous savez ce que j'aime chez Pascal ? C'est : « Tous coupables devant Dieu ». Jusqu'à preuve du contraire ? ».

[Il ne nous est pas possible de citer plus longuement cet article de l'un des journalistes les plus en vue du Nouvel Obs'. Devenu le faire-valoir d'Omar Bongo avec le livre de "confidences" Blanc comme Nègre (cf. Billets n° 90), il vient maintenant à la rescousse d'une éminence mitterrandienne, en présentant le juge Courroye comme un exalté. Mais la réfutation au fond, à partir du seul point de vue des avocats, est tout de même un peu faible. Le juge n'aurait rien découvert s'il n'avait eu sur eux quelques longueurs d'avance.]

Quant à « JA », qui aurait touché 250 000 dollars depuis les comptes angolais de Falcone-Gaydamak, il a du mal à faire croire qu'il ne s'est occupé dans cette affaire que de micro-crédits. Selon Libération (10/03/2001), Falcone aurait obtenu une réduction fiscale de 160 millions de FF.

Signe d'éclectisme : le cabinet fiscal d'Allain Guilloux conseille aussi Jean-Marie Le Pen et son financier Jean-Pierre Mouchard (Le Journal du Dimanche, 11/03/2001). Selon le président du Réseau Voltaire, Thierry Meyssan, ce sont les conseillers mitterrandiens François de Grossouvre et Guy Penne qui ont promu Jean-Marie Le Pen. Ils l'ont reçu à l'Élysée, et lui ont donné les moyens de transformer son groupuscule fasciste en un parti politique. Peu de temps avant les élections européennes de 1984, les services secrets français ont fait remettre à Le Pen la somme de 4 millions de francs en liquide. Cette somme, qui a transité par l'Ordre souverain de Malte, a été déposée sur un compte à la banque Darier à Genève, puis transportée en liquide par Pierre Darier, le fils du directeur, et remise en deux versements à Pierrette Le Pen, à Paris. Cela a permis à ce groupuscule de devenir un parti politique et de passer brutalement de 0,012 % à 8,5 % des voix. En contrepartie, il acceptera de faire de son service d'ordre, le Département Protection Sécurité (DPS), le vivier officieux du mercariat français.]

Le Vif (Bruxelles), *Trafic d'armes : Profession, marchand de guerre*, 02/03/2001 (Olivier ROGEAU) : « "Victor B." [...] utilise au moins cinq noms d'emprunt. [...] Sans lui, la guerre en Afrique subsaharienne ne serait pas tout à fait ce qu'elle est. Viktor Vasilevitch Butt, mieux connu sous le nom de Victor Bout, résident en Belgique jusqu'en 1997, est [...] un de ces marchands de guerre qui prolifèrent au hasard des convulsions meurtrières du continent noir. Du ciel, ce jeune Tadjik [né en 1967] [...] apporte les armes produites en Europe de l'Est. [...]

Il aurait travaillé pour l'ex-KGB. Son épouse Alia [...] serait la fille d'un certain Zinguine, ancien haut responsable des services secrets russes. [...] Bout démarre ses activités de marchand d'armes en Belgique, sur l'aéroport d'Ostende, où il est associé avec le pilote belge Ronald De Smet, un ancien de la compagnie aérienne Scibe-Zaire [du mobutiste Saolona Bemba, en lien avec la Conti de Nadhmi Auchij]. Le 1^{er} décembre 1996, les deux hommes y ont ouvert les bureaux d'Air Cess, une compagnie cargo dont les avions sont enregistrés à Monrovia, au Liberia. [...]

Ostende est alors de plus en plus souvent citée comme une plaque tournante du trafic d'armes. [...] Les livraisons ont notamment pour destinataires les militaires et miliciens hutu installés au nord du Kivu. [...] La justice de Bruges s'est saisie de ce "dossier très délicat". Résultat, dès le 31 juillet 1997, la flotte d'Air Cess [...] [a été transférée vers] un havre plus tranquille : Sharjah, dans les Émirats arabes unis. Aujourd'hui, le trafiquant y "supervise un réseau complexe qui englobe plus de cinquante avions [...]", [selon un] rapport des Nations unies. [...]

[Aux Émirats, Air Cess] emploie une centaine de personnes, essentiellement des Russes. Quant à Ronald De Smet, [...] il s'est installé à Bangui, où il dirige une autre branche du groupe, la compagnie centrafricaine Central African Airways [Airlines, en fait], qui dispose d'une dizaine d'avions. [...]

Mission type [de fourniture d'armes aux rebelles sierra-léonais du RUF] : celle d'un Ilyouchine 76 qui embarque des armes à Burgas, en Bulgarie, fait une escale technique au Caire, une escale alibi au Togo – destinataire officiel des armes –, et finit par décharger

sa cargaison au Liberia. De là, elle est acheminée par hélicoptère ou par voie terrestre en Sierra Leone, "terrain de jeu" des rebelles sanguinaires du RUF. [...]

Le principal partenaire de Victor Bout en Afrique de l'Ouest est le président du Liberia Charles Taylor, mauvais génie de la région [...]. Bout avait auparavant organisé, en 1997 et 1998, pas moins de 37 envois d'armement lourd destinés à la guérilla angolaise de l'Unita [...].

Un autre partenaire "commercial" [...] *[de]* Taylor défraie la chronique depuis son arrestation, à Milan, en août 2000. Leonid Minin, 53 ans, "businessman" israélien d'origine ukrainienne, était fiché [...] pour toutes sortes d'activités criminelles. On le soupçonne d'être l'un des parrains de la mafia d'Odessa. [...] À la mi-juillet 2000, Minin a fourni des armes au président ivoirien Robert Gueï [...]. En 1999, 68 tonnes d'armes ont quitté l'Ukraine pour le Burkina, à bord d'un Antonov 124. Déchargée à Ouagadougou, destination fictive, la cargaison a été transportée par la route à Bobo-Dioulasso [...], où elle a été chargée dans l'avion privé de Minin, un BAC111. En une dizaine de navettes, les armes ont été acheminées à Monrovia, d'où elles ont rejoint les fiefs de la guérilla sierra-léonaise ».

[Évaluant entre les Émirats, le Centrafrique et le Liberia, s'appuyant sur les complicités du Burkina et du Togo, Victor Bout ne saurait être un ennemi de la Françafrique. Leonid Minin non plus, agréé par le régime Compaoré. Ce qui confirme que la Françafrique soutient le RUF sierra-léonais, et qu'une partie continue de soutenir l'Unita. À noter qu'Air Cess a été créée fin 1996, période d'activité militaire intense dans les Grands Lacs, et de réarmement des forces du Hutu power.]

Victor Bout et Pierre Falcone s'approvisionnaient dans les mêmes usines d'armement bulgares. Bout y faisait une tournée annuelle. Il est difficile d'imaginer que les deux hommes n'aient pas été en contact.]

Mondialisation

Alternatives économiques, *Haro sur le crime international*, 03/2001 (Christian CHAVAGNEUX) : « La City [...] se révèle un centre de blanchiment qui profite à ses plus grandes banques. [...] Un rapport du sénateur démocrate américain Carl Levin a montré, début février, que les plus grandes banques installées aux États-Unis, aussi bien américaines qu'étrangères, participaient au blanchiment de l'argent sale. [...] Quand l'administration Clinton a tenté de renforcer les contrôles, les banquiers, relayés par les Républicains aujourd'hui au pouvoir, ont fait échouer le projet. [...] »

En matière de lutte contre les paradis fiscaux, [...] les juges ont indiqué depuis longtemps la façon de les démanteler : rendre illégale toute transaction en provenance ou à destination de ces territoires ».

[Les mêmes Républicains américains sont proches des réseaux qui gouvernent les systèmes opaques de compensation financière internationale, Clearstream et Euroclear. Voir Lire].

Crimes contre l'humanité

Libération, *Violences manipulées en Indonésie*, 28/02/2001 (Arnaud DUBUS) : « "Des témoins qui ont sillonné le centre de Kalimantan [la partie indonésienne de l'île de Bornéo, où plusieurs centaines d'originaires de l'île de Madura ont été massacrés en février] ces derniers jours décrivent les attaques contre les Madurais comme "planifiées et organisées". Parmi les troupes de Dayaks en furie, armés d'arcs et de machettes, des civils dotés de talkies-walkies paraissent coordonner les razzias. Selon de nombreux analystes, un groupe minoritaire au sein de l'armée composé d'officiers ambitieux et brutaux, proches de l'ancien régime, qui se sont alliés à des gangs criminels et à des hommes d'affaires corrompus, tentent de discréditer le gouvernement actuel en créant des troubles aux quatre coins de l'archipel ».

[En Indonésie comme en Afrique, il est rare qu'il n'y ait pas, derrière d'apparentes explosions de haine tribale provoquant des pogromes, de cyniques calculs politiques ou mafieux. Inutile de rappeler que les réseaux français, notamment dans les ventes d'armes, étaient au mieux avec « l'ancien régime »].

LIRE

Denis Robert et Ernest Backes, *Révélation*, Les arènes, 2001, 454 p.

Un ouvrage essentiel. Les lecteurs de *Billets* ont compris que le pillage de l'Afrique, sa mise à la torture par les guerres civiles mafieuses, les trafics d'armes et les mercenaires passaient par les paradis fiscaux. La Françafrique et sa mondialisation – la mafiafrrique – pompent les richesses du continent en finançant sa maltraitance. Idem avec l'ex-URSS, la Birmanie, et d'autres contrées. Ces énormes nappes d'argent sale ont besoin de circuler et de se recycler, en s'adossant forcément au circuit des banques "honorables".

Pour accélérer leurs transactions, celles-ci ont créé trois sociétés de "compensation" (*clearing*) : une pour les espèces, *Swift*, et deux pour les valeurs mobilières, *Clearstream* et *Euroclear*. Sise à Bruxelles, *Swift* connecte 7 000 institutions financières et transfère 20 000 milliards de FF par jour. *Clearstream* (Luxembourg) et *Euroclear* (Bruxelles) assurent chacune 150 millions de transactions par an, portant sur des centaines de milliers de milliards de francs. À la vitesse de l'éclair.

L'un des membres de l'équipe fondatrice de *Clearstream*, Ernest Backes, en a été limogé quand il a compris que cette mécanique incontrôlée – ou plutôt contrôlée par un "milieu" très spécial – permettait des opérations parallèles, de blanchiment ou des services secrets, à l'initiative notamment de deux banques italiennes et des institutions financières du Vatican (dont on sait qu'elles furent longtemps phagocytées par la mafia). Un cofondateur, Gérard Soisson, a connu une mort très suspecte. Décédé d'une "crise cardiaque" lors de vacances en Corse, malgré un récent bilan cardiologique parfait, son corps a été rapatrié éviscéré...

Backes, depuis lors, n'a cessé d'enquêter sur son ancien employeur, accumulant les archives, mais aussi les contacts dans la police anti-blanchiment. Il a découvert que s'étaient multipliés chez *Clearstream* les "comptes non publiés", permettant toute une circulation parallèle entre filiales de banques et de multinationales établies dans les paradis fiscaux. Autrement dit, la "communauté bancaire" mondiale a une double comptabilité, l'une officielle, l'autre pour l'argent sale.

Backes s'est confié au journaliste Denis Robert qui, avec beaucoup de pédagogie, nous guide dans les zones sombres de la planète financière mondialisée. On comprend mieux, dès lors – pour ce qui nous intéresse – comment de grandes banques françaises comme Paribas, la Société générale, le Crédit agricole, le Crédit Lyonnais... remontent les richesses souterraines du continent noir.

Le système paraît incontrôlé : ceux qui l'ont conçu techniquement ont été éliminés, la quasi totalité de ceux qui le gèrent aujourd'hui n'en comprennent plus l'architecture. Mais qui l'a conçu politiquement ?

Dans ce Luxembourg, « 51^e État des États-Unis », surgit la figure de Henry J. Leir, qui fut dans les années 50, semble-t-il, « le plus grand vendeur d'armes au monde ». Il fut néanmoins l'inspirateur de deux "clubs" influentissimes, précurseurs de l'actuelle mondialisation : le Groupe de Bilderberg (1957), sous influence de l'OTAN, qui réunit chaque année le gratin politique, militaire, industriel et financier du monde occidental ; et la célèbre Commission Trilatérale (1973).

Mort en 1998, Leir était capable, sur un claquement de doigts, de faire venir à ses débats les présidents américains, spécialement les républicains. Ses deux clubs, tout comme l'arrière-plan de *Clearstream*, respirent un parfum mêlé d'Opus Dei et de franc-maçonnerie atlantiste – les canaux par lesquels se sont distillées les stratégies de l'OTAN.

Leir a poussé devant lui des hommes comme Auchi et le marchand d'armes Adnan Khashoggi. L'Irako-Britannique Auchi apparaît, via la Conti (Banque continentale du Luxembourg) qu'il détenait avec Paribas, comme l'un des organisateurs des circuits financiers "parallèles" en Europe et en Afrique. C'est par une filiale de la Conti qu'est passé le financement de la radio rwandaise génocidaire RTLM.

Auchi est un proche de la nébuleuse Pasqua. C'est l'un des principaux personnages de l'"affaire Elf" (dont plusieurs volets n'ont pas encore fait l'objet d'une grande publicité). Auchi et Charles Pasqua avaient en commun un ami très cher, Étienne Leandri : ce collaborateur des nazis, lié à la mafia italienne, fut réintroduit en France par la CIA. Il cofonda le SAC (Service d'action civique). (Cf. Julien Caumer, *Les requins*, Flammarion, 1999 ; F.X. Verschave, *Noir silence*, Les arènes, 2000).

Le gouvernement luxembourgeois n'a rien à refuser à Auchi. Ni à la BCCI, cette banque pakistanaise à l'origine d'un énorme scandale de blanchiment. À Backes qui l'avait de ce scandale imminent, le Premier ministre Jacques Santer (qui présida ensuite la Commission européenne) objecta que la BCCI était le premier contribuable du Grand-duché ! L'"aveuglement" de ses dirigeants a fait du Luxembourgeois moyen l'un des plus riches habitants de la planète...

Auchi et la BCCI ne sont que deux des multiples tentacules branchées sur *Clearstream* (ou l'enserrant). *Révélation* ouvre quantité d'autres pistes y compris à la justice, si elle veut se montrer curieuse. Ses auteurs ont été reçus par la mission parlementaire d'information sur la délinquance financière, qui « *souhaite entendre prochainement les principaux acteurs mis en cause dans ce livre* » (Libération, 21/03/2001).

On ne s'étonnera pas que l'ouvrage ait subi aussitôt un pilonnage médiatique. Les intérêts et les sommes en jeu sont astronomiques. *Le Monde* (27/02/2001) a tenu le rôle attendu de porte-parole de l'establishment bancaire. Au lieu de souligner la question fondamentale posée par *Révélation* (est-il acceptable que l'argent de la planète soit géré, sans contrôle public, par une "coopérative" et un État si complaisants envers les mafias ?), de reconnaître l'éclairage exceptionnel braqué sur la mécanique déchaînée de la mondialisation financière, le quotidien préfère stigmatiser une erreur secondaire d'interprétation (sur le sigle DGSE), « *de graves défauts de méthodologie* » et l'absence de preuves. Comme si de tels sanctuaires livraient si facilement leurs secrets. On croirait entendre les avocats d'Al Capone tentant de discréditer un trop rare briseur de l'omerta...

Clearstream se défend en invoquant l'audit de ses comptes par KPMG. Ce même cabinet audita la Sasea de Giancarlo Parretti, gigantesque trou noir financier, client de *Clearstream*...

Tous ceux qui veulent comprendre la mondialisation, et combattre ses perversions, doivent se plonger dans *Révélation*.

Dominique Lorentz, *Affaires atomiques*, Les arènes, 2001, 599 p.

Il faut aussi lire, dans la foulée, cet autre ouvrage exceptionnel, décisif. On nous reprochera de faire la publicité d'un éditeur qui est aussi le nôtre, mais nous assumons ce risque. Ils ne sont pas beaucoup sur la place de Paris à oser éditer des livres aussi cruciaux et dérangeants.

Car Dominique Lorentz, auteur du remarquable et très occulté *Une guerre* (Les arènes, 1997, cf. *Billets* n° 49 à 53), dérange cette fois toute notre représentation de la politique internationale, au terme d'une enquête himalayenne, qu'il est évidemment impossible de résumer ici.

L'histoire est en fait celle de la dissémination de l'arme nucléaire depuis 1950, dans plusieurs dizaines de pays. Non pas subie, mais organisée. Principalement par les États-Unis, d'abord pour endiguer l'URSS, puis pour établir des "équilibres de la terreur" régionaux.

Après la Grande-Bretagne, alliée intime, le premier acte a été de doter simultanément de la bombe atomique la France et Israël. La bombe US ayant été créée en grande partie par des scientifiques juifs, Israël a été chargé de reproduire le *soft*, la France de bâtir le *hard*. Ce sont des savants israéliens qui sont venus faire les calculs du premier essai français, tandis que l'industrie française construisait les installations atomiques israéliennes. Le tout largement financé par le plan Marshall.

Héritant de ce programme plus de cinq ans après son lancement, De Gaulle n'a fait que l'achever, continuant de masquer soigneusement sa contrepartie israélienne. Et allemande : le duo est vite devenu trio, comme le voulait Washington au dépit du coq gaulois. Puis quator, en s'élargissant à l'Afrique du Sud de l'apartheid – où les scientifiques israéliens côtoyèrent d'anciens alliés du nazisme, encore ouvertement antisémites. Dès lors, la posture anti-yankee du fondateur de la V^e République n'était pas seulement un réflexe ou une conviction : elle servait à donner le change, puisqu'au même moment il recevait des États-Unis l'arme suprême.

Tout au long de l'ouvrage, la dépendance de la France et son instrumentalisation par la stratégie US s'avèrent beaucoup plus fortes qu'on ne l'imaginait. Elle a été le relais de la nucléarisation militaire de l'Iran du Chah, de l'Irak de Saddam Hussein, du Japon, de Taiwan, de la Chine, de l'Égypte, etc. Le Chah s'est cru sixième "Grand" : il a été débarqué par les États-Unis, avec le concours de Paris. Mais le retournement anti-US de Khomeini a eu plusieurs conséquences : Saddam Hussein a été poussé à lui déclarer la guerre, le programme Eurodif de coopération nucléaire franco-iranienne a été interrompu. Téhéran a alors déclenché plus d'une décennie d'attentats et prises d'otages, qui ont conduit Chirac puis Mitterrand à satisfaire sa faim atomique.

Entre-temps, l'Occident armait les deux camps de la guerre Iran-Irak pour empêcher tout vainqueur et affaiblir durablement ces pays ambitieux. Dans ce contexte, l'Irangate et l'affaire Luchaire (livraison d'obus à l'Iran) n'étaient pas que des affaires de chantage ou de corruption. Mais chez les initiés, la géopolitique n'exclut pas l'enrichissement.

Le Canada, puis l'Allemagne et l'Argentine ont été eux aussi d'importants relais de la dissémination. La Chine de même, notamment vers le Pakistan et l'Iran. Les archives de la Maison Blanche témoignent d'un propos édifiant d'Henry Kissinger au Premier ministre Zhou en Lai : « *Vous avez notre accord [pour une coopération nucléaire militaire]. Comme souvent, nous passerons par les Français. Nous émettrons des protestations, mais vous n'en tiendrez pas compte* » (p. 260).

L'ouvrage soulève un grand pan des relations militaires secrètes de la France avec l'Afrique du Sud et l'Égypte. Durant tout l'apartheid, l'axe Paris-Pretoria fut un vecteur majeur de la Françafrique ; il scella le sort des Comores. La francophilie de Boutros-Ghali et la complicité égyptienne dans les livraisons d'armes au *Hutu power* ou à Mobutu s'éclaircissent de même d'une connivence plus ancienne.

Surtout, le livre conduit à réviser fortement à la hausse le degré d'intégration stratégique de la France dans le dispositif occidental. C'est vrai dans le nucléaire, mais aussi dans les trafics d'armes (avec les Auchi, Jacques Monsieur, Falcone, etc.) ou la finance (cf. *Révélation*). Les indices se multiplient à cet égard : il y a beaucoup de bluff dans l'anti-américanisme "gaulliste" des Pasqua et consorts. Le "syndrome de Fachoda", c'est bon pour les exécutants.

Au passage, Dominique Lorentz explique de manière lumineuse, donc impitoyable, la manière dont, au long de ce feuilleton, la presse française a été enfumée. Celle-ci s'abstient donc de parler de ce livre d'anthologie – qui devrait figurer au programme de toutes les écoles de journalisme.

Andrée Michel et Floh, *Citoyennes militairement incorrectes*, L'Harmattan, 1999, 155 p.

Nous aurions voulu mentionner plus tôt cet ouvrage à l'approche originale, où la gravité du sujet est allégée par les dessins de Floh. Andrée Michel, qui fut directrice de recherches au CNRS, puise dans tous les ressorts de la féminité pour démystifier les discours guerriers. Sans s'interdire d'autres arguments. Elle rappelle que les militaires et les soudards, en très grande majorité des hommes, tourment de plus en plus leur violence sur les civils désarmés, les femmes en particulier. Revendiquer la paix n'est donc pas, pour elles, qu'un objectif altruiste.

Pierre Hazan, *La justice face à la guerre*, Stock, 2000, 286 p.

Il y a deux lectures du Tribunal pénal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie : un masque pour l'hypocrisie des États membres du Conseil de sécurité ; le laboratoire d'une justice internationale indépendante, qui a rendu moins incroyable la sanction des crimes de génocide ou contre l'humanité, pavant la voie de la Cour pénale internationale. L'auteur nous fait cheminer dans cette ambiguïté, initiant à une double lecture indispensable. Au départ, la justice n'est jamais que concédée par un ordre injuste.